

MENTION

GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

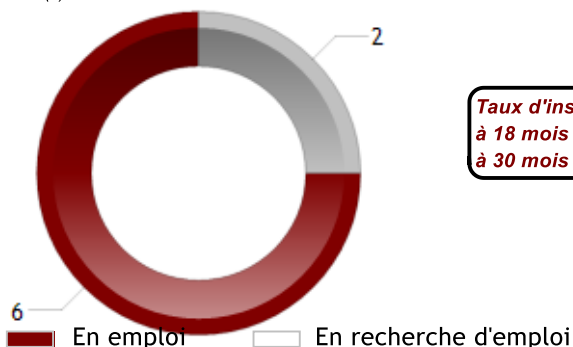
PARCOURS

GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DES ESPACES MARITIMES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

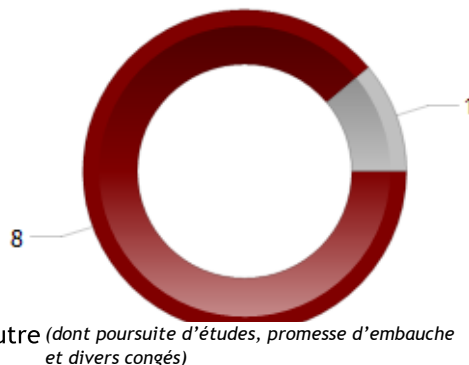
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

En emploi

En recherche d'emploi

Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Chargé d'études

-Chargé d'études et doctorant CIFRE dans une agence d'urbanisme

-Chargé de mission

-Chargé de mission sigiste / cartographe

-Doctorant

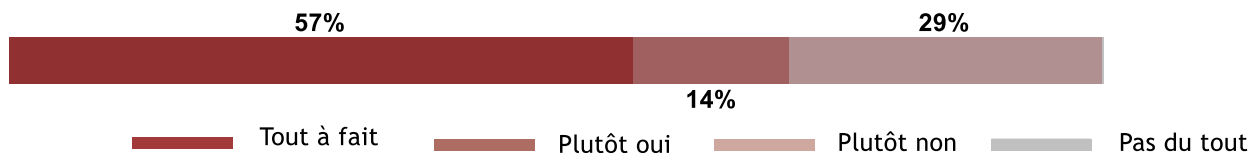
-Ingénieur SIG FTTH

-Technicien cartographe

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 7



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 7



Oui ou Plutôt oui (D. et N.)

Oui ou Plutôt oui (seulement D.)

Oui ou Plutôt oui (seulement N.)

Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 7

Candidature spontanée 14 %

Offre diffusée par votre université ou associations d'anciens élèves 14 %

Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 14 %

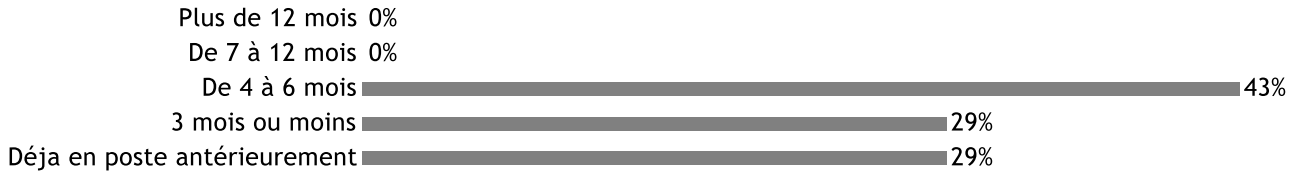
Relations personnelles ou professionnelles 14 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 14 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 14 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

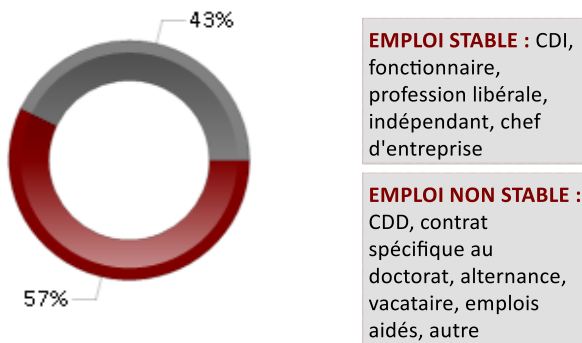
Nombre de réponse(s) : 7



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 7



■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

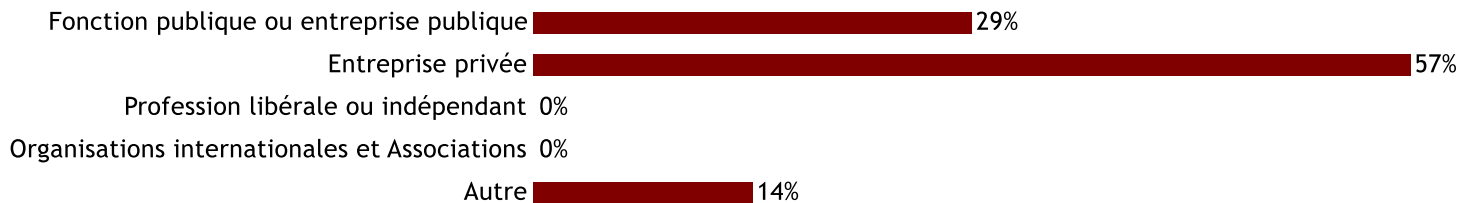
Nombre de réponse(s) : 7



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

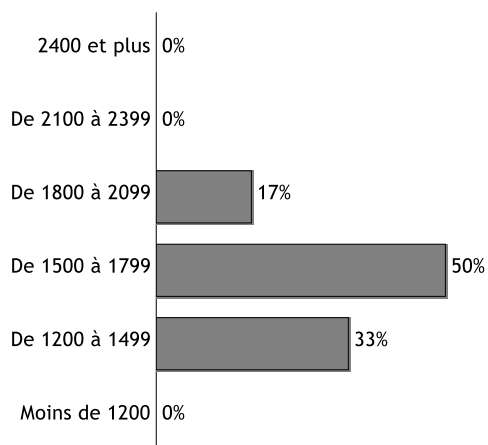
Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 6



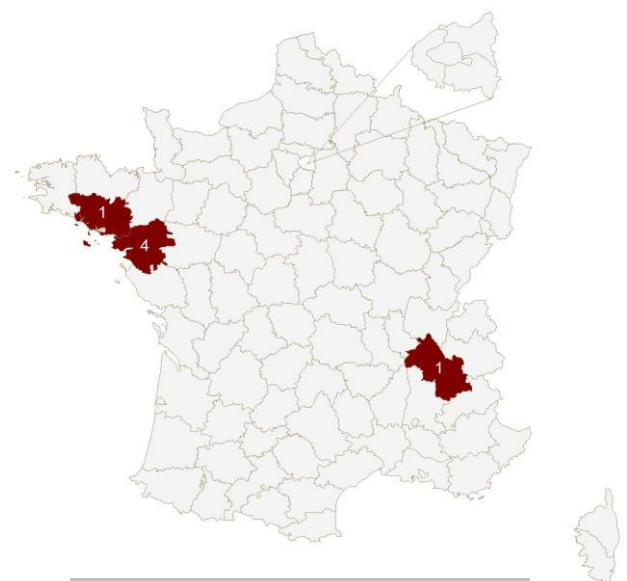
Salaire médian : 1584 euros

Salaire moyen : 1614 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger: 0